



# COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Louvre-Opéra

**Réunion du 13 juin 2022**

---

Présent.e.s : Patricia BAUDUIN, Helen BEILBY-ORRIN, Marie BERTIN, Jean-Marc CHASTEL, Hélène DE BARMON, Fernand DE OLIVEIRA, Jean-François DELCAIRE, Agathe FAURE, Élise GAS, Michel GENDROT, Michèle HAEGY, Corentin LAFI, Jean-François LEGOUX, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Agnès MARCONNET, Marie-Anne MINI ép HAVARD DIT DUCLOS, Martine NOTHERN, John Michael ORRIN, Sophie POULAIN, Jérôme TELOHAND, Pierre-Alain WANTEN, Lydia ZYLBERSCHLAG

2<sup>nd</sup> collège : Claude GARREC et Anne MIZON, association de sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours, Victor GROS, association des commerçants de la galerie Vivienne

Excusés : Anna de Courson, Florent DIAN, Véronique GOUPY, Samira HERBAL, Alex HUANG, Frédéric LÉPINE, Benjamin MAHE, Marie-Christine MALECOT, Olivier MASSONAT, Patrice TIJOUX

Présents, non membres du Conseil de quartier : Gilles-Henri BAILLY, Jacques CORMIER et Mireille DE MUN (Atelier d'Urbanisme du Centre de Paris), Victoire MINE, Monique TISSOT

Mairie : Amina BOURI, élue référente, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

En introduction de la réunion, Hélène DE BARMON invite les personnes venant au Conseil de quartier pour la première fois à se présenter.

Amina BOURI prend ensuite la parole pour répondre aux questions posées lors de la réunion précédente.

Le Conseil de quartier demande s'il est possible d'organiser une visite de la Bibliothèque Nationale de France et si une date de réouverture a été communiquée

L'ouverture du site Richelieu de la BNF est prévue pour le 17 septembre prochain. Pour une visite de ce site en particulier, la BNF et la mairie de Paris Centre reviendront vers le Conseil de quartier pour l'organiser, c'est bien prévu.

Le Conseil de quartier s'interroge sur la pertinence de la localisation des casiers solidaires qui seront installés rue Richelieu car il y a une crèche à proximité, et le square Louvois compte des personnes sans domicile fixe qui semblent s'être sédentarisées.

D'une part les casiers solidaires n'ont pas vocation à bénéficier à l'ensemble des sans-abri, sans régulation. Au contraire, leur faible nombre (6) s'adresse à des personnes sélectionnées, en cours de réinsertion, qui ne sont pas celles qui stationnent dans les parcs à proximité.

D'autre part, sur la question spécifique de l'emplacement des casiers, celui-ci n'est pas officiellement arrêté puisque la Ville est toujours en discussion avec l'ABF quant au lieu exact d'implantation.

Le Conseil de quartier s'étonne de l'absence de contre-sens vélo rue du 4 Septembre et demande si c'est prévu par le plan vélo.

La mise en conformité des contre-sens vélo est progressivement prévue dans le plan vélo pour tout Paris. La mairie n'a cependant pas de calendrier pour la mise en œuvre de ce contre-sens vélo, ni l'assurance qu'il sera réalisé.

Le Conseil de quartier est invité à déposer s'il le souhaite ce projet dans le cadre de la démarche Embellir votre quartier dès que la concertation pour le 2<sup>nd</sup> quartier sera ouverte.

Le Conseil de quartier demande s'il est possible d'avoir un recensement des panneaux d'information « rame de bateau » dans le quartier Louvre Opéra.

La mairie a saisi les services à ce sujet et reviendra vers le Conseil de quartier.

Le Conseil de quartier demande pourquoi rue Ménars, parmi les agrès sportifs, le vélo elliptique qui fonctionnait très bien a été retiré.

Le vélo elliptique faisant l'objet de menues réparations récurrentes et dans un souci d'harmonisation des modèles des agrès, sur proposition de la Direction de la Jeunesse et des Sports, la mairie a décidé de le remplacer.

Au sujet du Trilib' rue du Bouloï, après avoir interrogé les habitants des immeubles alentour, le Conseil de quartier constate que tous sont équipés en bacs jaunes et presque tous en bacs à verre. En conséquence, les bacs Trilib' servent plus aux restaurateurs qu'aux habitants, qui subissent les nuisances liées au dépôt de verre et aux ramassages. Le document établi par Florent DIAN a été adressé à la Mairie. (Cf. doc annexe)

L'emplacement Trilib' du 22 rue du Bouloï a été soumis à l'approbation du CQ Louvre-Opéra le 25 mai 2021 par Jacques Boutault. Aucune opposition n'a été émise à son installation à l'époque.

Toutefois, la Mairie prend bien évidemment bonne note de ces signalements et saisit à nouveau la DPE pour obtenir un retour d'expérience relatif à l'utilisation de cette station Trilib', avant de prendre une décision (maintien, déplacement, ou suppression).

Le Conseil de quartier précise que lors de la présentation de Jacques BOUTAULT, il avait demandé s'il s'agissait d'une consultation ou d'une information. Jacques BOUTAULT avait répondu qu'il s'agissait d'une information. Il n'y a donc pas eu d'avis exprimé sur ce Trilib' par le Conseil de quartier.

Le Conseil de quartier souhaiterait également savoir s'il y avait des statistiques disponibles sur les signalements Dans Ma Rue.

La mairie s'est rapprochée des services sur ce sujet et reviendra vers le Conseil de quartier.

Plusieurs habitants s'étonnent que la poubelle marron de leur immeuble ne soit plus relevée par les services de propreté depuis plus de quinze jours.

Pour pouvoir relayer ces signalements à la DPE, la mairie a besoin des adresses précises.

Le Conseil de quartier signale que le long du jardin des Tuilleries, les cyclistes venant de la Concorde n'ont pas de signalisation pour leur indiquer de s'arrêter aux passages piétons : les feux de signalisation étant orientés dans l'autre sens, ils n'ont pas accès à l'information lorsque le feu piéton est vert.

La mairie partage tout à fait cette nécessité, que l'on rencontre dans d'autres voies équipées de bidirectionnelles. Dans nos nouveaux aménagements, nous équipons systématiquement les pistes de feux vélos en amont des passages piétons. La Mairie va vérifier avec les services s'il est possible d'en ajouter à cet endroit, mais il n'y a pas à date de reprise de la signalisation tricolore prévue sur la rue de Rivoli.

### Question par rapport aux verbalisations des terrasses

Une réunion va être organisée par la Mairie sur ce sujet, avec les représentants des sept Conseils de quartier, sur le même format que les précédentes. Elle aura lieu le 28 juin prochain en visioconférence.

Elle permettra de faire un premier retour d'expérience sur le dispositif des terrasses estivales démarré en avril avec un focus particulier sur les verbalisations.

### Question sur les contre-sens vélo dangereux

La Mairie a bien le sujet en tête. À date, elle porte une attention particulière sur trois rues qui lui semble particulièrement concernées : la rue des Petits-Champs, la rue Danielle Casanova et la rue Sainte-Anne. Une réflexion est en cours avec l'élu en charge du sujet.

Le Conseil de quartier estime qu'il faudrait également ajouter la rue Saint-Honoré et la rue Jean-Jacques Rousseau entre la rue Saint-Honoré et la rue du Louvre.

Afin d'avancer sur les projets qu'il pourrait développer, le Conseil de quartier souhaiterait connaître le cout d'installation de casiers solidaires, de poubelles, de pelles Starck, d'une ombrière et d'un vélo elliptique qui pourrait être installé rue Ménars.

La Mairie préfère se concentrer sur le projet de casiers solidaires prévu au budget participatif avant d'en installer de nouveaux. Pour les poubelles, il est compliqué de quantifier le prix d'installation d'une poubelle car au-delà du prix du mobilier s'ajoute le cout de fonctionnement relatif au ramassage de celle-ci qui est difficilement quantifiable dans la tournée générale. Rue Ménars, il n'y a pas de place pour ajouter davantage d'agrès . Amina BOURI invite le Conseil de quartier à réfléchir aux emplacements des projets qu'il souhaiterait financer, élément essentiel pour déterminer la faisabilité d'un projet.

Un habitant demande quel était le système en place avant les casiers solidaires.

Amina BOURI explique qu'il y avait des bagageries solidaires mais que celles-ci nécessitent plus de ressources de fonctionnement que les casiers. D'autre part, elles sont plus contraignantes pour leurs usagers car il y a des horaires d'ouverture et de fermeture contrairement aux casiers qui sont eux accessibles 24h/24 (pour les personnes disposant d'un casier).

### **Budgets**

Un habitant explique qu'il s'est renseigné auprès du directeur de l'école Louvois pour savoir si quelque chose pouvait être fait par le Conseil de quartier pour cette école. Finalement l'école n'ayant pas de besoin particulier, le directeur de l'école estime que ce qui améliorerait le cadre de vie de ses élèves serait de réaménager le trottoir de l'école pour que les enfants puissent accéder directement au square sans avoir besoin de faire le tour par la rue Lulli.

### **Galerie Vivienne**

Victor GROS, représentant de l'association des commerçants de la galerie Vivienne, prend la parole pour parler de l'aménagement de la rue Vivienne suite à la fin des travaux de la BNF. Il explique que les commerçants de la galerie Vivienne souhaiteraient pouvoir disposer d'une place de livraison au numéro 6 de la rue, devant l'entrée de la galerie Vivienne. Il explique qu'actuellement, les livreurs sont obligés de bloquer la rue pour effectuer les livraisons, ce qui crée beaucoup de nuisances pour les habitants (klaxons).

Le Conseil de quartier demande à Victor GROS ce qui peut être fait pour la gestion des poubelles. Il explique qu'avant les travaux, les poubelles étaient sur le trottoir et que

désormais, par manque de place, elles se retrouvent à l'entrée de la galerie. Il rappelle qu'en plus des commerces et des restaurateurs, il y aussi 130 logements dans la galerie Vivienne. Le gardien respecte bien les horaires de sortie des poubelles, ce qui n'est pas forcément le cas de tous les restaurateurs. Il estime qu'une station Trilib' pourrait être envisagée mais le Conseil de quartier estime que cela apporterait trop de nuisances pour les habitants. Le conseil de quartier observe également que des poubelles restent sorties quasiment en permanence sur la chaussée, ce qui pose un sérieux problème de propreté.

### **Intervention de l'Atelier d'Urbanisme du Centre de Paris**

L'équipe d'animation donne ensuite la parole à Gilles-Henri BAILLY, représentant de l'AUCP, que le Conseil de quartier a invité pour une présentation de deux propositions d'aménagement de la place de la Bourse et de la place de l'Amiral de Coligny. Les deux présentations sont disponibles en annexe du compte-rendu.

#### Place de la Bourse

Jacques CORMIER précise que ce projet est le fruit d'une demande de Jacques BOUTAULT, ancien maire du 2<sup>e</sup> arrondissement.

Le Conseil de quartier demande si le projet de forêt urbaine initialement prévu place de la Bourse a été abandonné définitivement.

Jacques CORMIER précise que sur le parvis du Palais Brongniart, il n'est pas possible de planter des arbres en raison du parking souterrain. Il est cependant possible de planter des arbustes en bac. Il explique que le projet présenté par Gilles-Henri BAILLY inclut de la végétalisation pour cette place qui est très minérale.

Stéphane LEULLIER souligne que dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, des plantations en surélévation avec des arbustes et un arrosage automatique ont été installées. Il demande si la Mairie a un retour d'expérience sur ce dispositif car il semble plutôt bien fonctionner.

Le Conseil de quartier demande si la réflexion de l'AUCP inclut la gestion du Palais Brongniart par la société d'évènementiel. Jacques CORMIER explique que dans un premier temps l'AUCP se concentre sur les idées directrices et qu'elle rentrera dans le détail si ce projet était amené à voir le jour.

Pour rappel, la gestion du Palais Brongniart est une concession accordée à GL events, un des géants de l'événementiel. Il s'agit d'une société de droit privé dont la gestion est indépendante de l'exploitation de la Place de la Bourse.

#### Place de l'Amiral de Coligny

Une habitante estime qu'il faut que la rue de l'Amiral de Coligny continue de pouvoir accueillir les cars de touristes tout en maintenant une circulation fluide car il est déjà très difficile de quitter Paris en voiture pour les habitants de Paris Centre. Gilles-Henri BAILLY estime quant à lui que c'est un espace qui n'est pas très utilisé, permettant par la même occasion de valoriser et réhabiliter l'entrée originelle du Louvre, et qu'il faudrait peut-être mieux gérer les flux de circulation au niveau du pont Neuf et des quais hauts.

Le Conseil de quartier demande à qui appartiennent les douves du Louvre. Gilles-Henri BAILLY explique que les douves sont revendiquées à la fois par le Louvre et par la ville de Paris. Plusieurs options restent à l'étude quant à leur devenir (potager participatif, comblement, mise en eau).

Suite à ces deux présentations, Jacques CORMIER explique que l'AUCP mène aussi une réflexion sur les aménagements des Rues aux écoles et qu'il a comme projet phare l'aménagement de la rue Charlemagne. Gilles-Henri Bailly précise que l'AUCP peut aussi accompagner le Conseil de quartier s'il souhaite travailler sur des projets d'aménagement de l'espace public dans son secteur.

Il précise également que l'AUCP a présenté un projet à Ariel WEIL concernant le marquage de la centralité de la nouvelle Mairie de Paris Centre.

## **PLU**

Pierre-Alain WANTEN a représenté le 21 mai 2022 le Conseil de quartier lors de la réunion de présentation en amont de la phase de concertation sur l'avant-projet de règlement et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) de la révision du PLU Bioclimatique.

Le principe de cette prochaine phase est d'impliquer les habitants sur quatre thèmes :

- le patrimoine pour lequel il est possible de signaler des bâtiments remarquables ;
- les arbres : le Conseil de quartier est incité à identifier les arbres remarquables qui mériteraient d'être préservés ;
- les commerces : le Conseil de quartier est incité à recenser les commerces spécifiques qui mériteraient d'être protégés, protection de type Protection Particulière de l'Artisanat ou Protection Renforcée du Commerce et de l'Artisanat ;
- les logements sociaux.

Dès que le calendrier sera disponible, il sera transmis au Conseil de quartier. Cette nouvelle phase décisive devrait débuter au mois de septembre 2022.

## **GPO**

Jean-Marc Chastel a représenté le Conseil de quartier lors de la réunion GPO avec le commissariat et la police municipale. Il invite les membres du Conseil de quartier à lui remonter les sujets qu'ils souhaiteraient voir abordés lors de la prochaine réunion.

## **Liens utiles**

- ✓ Lien vers les comptes-rendus :  
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>
- ✓ Lien Twitter :  
<https://twitter.com/COLouvreOpera>
- ✓ Lien vers l'OpenAgenda :  
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>

**En conclusion** de la réunion, Hélène DE BARMON explique qu'elle souhaiterait que le compte-rendu des réunions puisse être envoyé en pièce jointe des convocations pour que les participants puissent prendre connaissance des échanges de la réunion précédente au moment où ils reçoivent l'ordre du jour de la réunion.

Alexandre BAUX-DE CASTRO répond que la coordination des Conseils de quartier fera en sorte que ce soit le cas.

Elle demande également que les comptes-rendus soient mis en ligne plus rapidement que ce n'est le cas aujourd'hui, ce qui suppose qu'ils soient envoyés pour revue au bureau d'animation dans un délai raisonnable.

La prochaine réunion du Conseil de quartier aura lieu le 12 septembre.

### **Calendrier des réunions de notre conseil de quartier à la rentrée**

- ✓ Lundi 12 septembre
- ✓ Lundi 17 octobre
- ✓ Lundi 14 novembre
- ✓ Lundi 12 décembre